

croit devoir borner ici ses vœux. Quant à l'influence que pourrait donner à sa place une assignation de revenus, qui lui permettrait de servir plus efficacement le gouvernement de S. M. . . . ainsi qu'à l'utilité qu'il pourrait y avoir, dans un pays dont au moins les trente-neuf quarantièmes sont catholiques, que le clergé de cette communion fut représenté par son chef dans les conseils exécutif et législatif, ce sont des objets dont il sent le prix, qu'il recevrait avec reconnaissance s'ils lui étaient offerts, et sur lesquels néanmoins il s'abstiendra de faire aucune demande particulière, s'en rapportant pleinement à la bienveillance et à la sagesse reconnue de Votre Excellence.

(Signé) JOSEPH OCTAVE PLESSIS.

Ce mémoire dut laisser une impression favorable dans l'esprit de sir George Prevost, qui était naturellement bienveillant et que sa position engageait d'ailleurs à rendre justice au clergé catholique. L'évêque de Québec put dès lors espérer que le gouverneur s'affranchirait du joug des conseillers de Craig ; il se flattait de plus que la chute du ministère anglais, regardée comme probable, laisserait au prince régent la liberté de suivre le penchant qu'on lui attribuait pour les intérêts catholiques. Cependant une autre cause produisit une amélioration bien sensible dans la position de l'église catholique du Canada.

Mgr. Plessis était parti le vingt mai pour continuer sa visite pastorale autour du golfe Saint-Laurent ; il